

Autres formations

Posté par: formations-concours

Publiée le : 7/10/2008 10:51:20

Secteur : Pâtisserie

Diplôme : BTM (FC)

Filière : Formation Continue

Définition Le Brevet Technique des Métiers (BTM) «Pâtissier» est un titre de niveau IV reconnu au plan national se pratiquant dans le cadre de la Formation Professionnelle Continue.

Objectif de la formation

Préparer aux fonctions de chef d'équipe responsable de 3 à 4 collaborateurs. **Public visé**

Professionnels titulaires soit :

- une qualification professionnelle de niveau V dans le métier et une mention complémentaire
- une qualification professionnelle de niveau V dans le métier et justifiant une année de pratique professionnelle. **Structure de la formation**

Production

Acquérir des savoirs et savoir-faire professionnels pratiques et technologiques représentatifs d'une production de haute qualité.

Innovation et commercialisation

Adapter ses méthodes de travail en fonction de la demande du client et du marché.

Gestion des coûts

€ Cerner les composants des coûts.

€ Identifier les coûts dans une situation définie.

€ Optimiser la gestion des coûts.

Organisation du travail

Organiser son travail et celui de ses collaborateurs pour optimiser la gestion de l'activité.

Animation d'équipe

Mobiliser les hommes, développer leurs capacités.

Langue étrangère

Utiliser des structures simples d'expression dans une langue étrangère et maîtriser un vocabulaire technique de base. **Lieux de formation**

Bas-Rhin : Chambre de Métiers d'Alsace Schiltigheim et Centre de Formations d'Eschau

Colmar : Chambre de Métiers d'Alsace et Centre de Formation «Centre-Alsace Marcel RUDLOFF» **Organisation de la formation**

Démarrage du cycle : 2ème semestre

Durée de la formation : 560 heures

Rythme : 1 jour par semaine, le lundi (et certains mardis)

Animation pédagogique : formation en groupe sous la conduite d'une équipe de deux

formateurs coordonnateurs, un gÃ©nÃ©raliste et un professionnel, pour mieux relier l'ensemble des enseignements au mÃ©tier et Ã l'entreprise. **ModalitÃ©s d'Ã©valuation**

Une Ã©valuation des acquis en formation

Un mÃ©moire de recherche d'informations juridiques ou rÃ©glementaires appliquÃ©e Ã une situation de production.

Des Ã©preuves terminales :

â€¢ Ã©preuves pratiques et mÃ©thodologiques professionnelles

â€¢ une Ã©tude de cas concernant la fonction de production dans sa globalitÃ© (Ã©crit)

â€¢ un exercice de rÃ©solution de problÃmes appliquÃ©e au mÃ©tier (oral)

â€¢ une Ã©preuve de langue Ã©trangÃre (oral). **Financement**

Plan de financement personnalisÃ© en fonction de la situation du stagiaire et des aides financiÃ©res possibles (Conseil RÃ©gional d'Alsace, Conseil GÃ©nÃ©ral, FAF, OPCAD...).

Participation de la Chambre de MÃ©tiers d'Alsace.